

ENVOLUDIA

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

ENVOLUDIA
261 rue de Paris
93100 MONTREUIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ENVOLUDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- les modalités d'application du nouveau règlement comptable ANC 2018-06 et
- les modalités d'application du nouveau règlement comptable ANC 2019-04.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans les notes 16 et 17 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

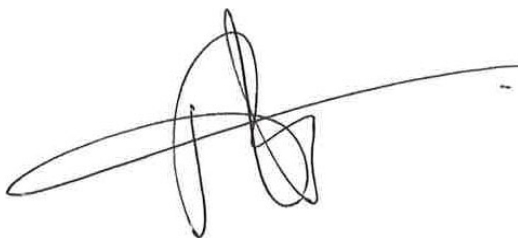
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 juin 2021

Le commissaire aux comptes
PwC Entrepreneurs Audit France



Pierre BLANQUART



SIEGE

Immeuble Le Méliès
261 rue de Paris
93100 Montreuil
T. 01 56 63 07 90
contact@envoludia.org
www.envoludia.org

*Association déclarée N°69 2127
Siret 775 733 298 00332*

ENVOLUDIA

261 rue de Paris
93100 - MONTREUIL

Plaquette des comptes

Arrêtés au 31 décembre 2020
Exercice du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Sommaire

BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	7
PREAMBULE	14
1 INFORMATIONS GENERALES : OBJET SOCIAL, MISSIONS et MOYENS DEL'ASSOCIATION	14
1.1 L'ASSOCIATION « ENVOLUDIA »	14
1.2 MISSIONS REALISEES:	15
1.3 MOYENS	16
2. FAITS SIGNIFICATIFS	18
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	19
3.1 PRINCIPES ET REFERENTIELS COMPTABLES	19
3.2 AGREGATION DES COMPTES	19
3.3 CHANGEMENT DE REGLEMENTATION COMPTABLE	20
3.4 REGLES D'EVALUATION D'AMORTISSEMENTS ET DE DEPRECIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE (Note 1).....	21
3.5 PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS.....	21
3.6 STOCKS	21
3.7 CREANCES	21
3.8 PROVISIONS (Note 5).....	22
3.9 FONDS PROPRES (Note 4)	22
3.10 FONDS DEDIES (Note 6a et 6b)	22
3.11 RESERVES (Note 5)	23
3.12 REPORT A NOUVEAU ET RESULTATS (Notes 4 et 11)	23
3.13 PROVISIONS REGLEMENTEES	24
4. ENGAGEMENTS HORS BILAN	24
4.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITE :	24
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT –	25
5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX ENTITES FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC.....	25
5.1.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD Note 16-).....	25
5.1.2 COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (CER Note 17)	25
6 AUTRES INFORMATIONS	26

6.1 LOI RELATIVE AU VOLONTARIAT ASSOCIATIF.....	26
6.2 HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES	26
6.3 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS (Note 13).....	26
6.4 BILAN FINANCIER (Note 9)	26
7.TABLE DES ANNEXES	27
7.1 ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	27
<i>Note 1 - Tableau des Immobilisations</i>	28
<i>Note 2 - Tableau des Amortissements des Immobilisations</i>	28
<i>Note 3 - Etat des Créances et Dettes</i>	29
<i>Note 4 - Tableau de variation des fonds propres</i>	30
<i>Note 5 - Provisions & Dépréciations</i>	31
<i>Note 6 a- Fonds Dédiés</i>	32
<i>Note 6 b- Fonds Dédiés et Provisions pour renouvellement des immobilisations</i>	33
<i>Note 7 - Charges à Payer</i>	34
<i>Note 8 - Produits à recevoir</i>	34
<i>Note 9 - Bilan Financier</i>	35
<i>Note 11 - Tableau de détermination du résultat effectif global</i>	36
<i>Note 12 - Charges et Produits Constatés d'Avance</i>	37
<i>Note 13 - Résultat exceptionnel</i>	38
<i>Note 14 :- Effectifs au 31 décembre 2020</i>	39
<i>Note 16 Compte de résultat par objet de destination-(CROD)</i>	40
<i>Note 17 - Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER)</i>	41

8.

BILAN

Bilan Actif

CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	Brut	Amort. & Dépréciations	31/12/2020	31/12/2019 proforma	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	983 281	855 990	127 290	177 681	177 681
Frais d'établissement	324 818	321 751	3 066	7 744	7 744
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'Usufruit					
Concessions, Logiciels, droits & valeurs similaires	560 969	441 311	119 658	164 417	164 417
Fonds commercial	45 735	45 735			
Autres immobilisations incorporelles	51 759	47 193	4 566	5 520	5 520
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	23 960 411	16 782 816	7 177 596	7 689 273	7 689 273
Terrains	305 372		305 372	305 372	305 372
Constructions	12 126 804	8 838 682	3 288 122	3 507 736	3 507 736
Installations techniques, matériels et outillage	3 180 663	2 355 145	825 517	998 637	998 637
Autres immobilisations corporelles	8 178 377	5 588 988	2 589 389	2 477 696	2 477 696
Immobilisations corporelles en cours	169 196		169 196	399 831	399 831
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières	312 849		312 849	310 823	310 823
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	67 448		67 448	67 448	67 448
Prêts					
Autres Immobilisations financières	245 402		245 402	243 375	243 375
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	25 256 541	17 638 806	7 617 735	8 177 776	8 177 776
Comptes de liaison					
Stocks					
Matières premières et autres approvisionnements					
En cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commande	74 017		74 017	68 433	68 433
Créances	8 815 438	144 640	8 670 798	10 063 393	10 063 393
Créances usagers et comptes rattachés	7 663 367	144 640	7 518 727	8 587 615	8 587 615
Créances reçues par legs ou donations					
Autres Créances	1 152 071		1 152 071	1 475 779	1 475 779
Valeurs mobilières de placement et Instruments de Trésor.	308		308	308	308
Disponibilités	8 026 978		8 026 978	3 993 240	3 993 240
Charges constatées d'avance	163 610		163 610	158 488	158 488
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 080 350	144 640	16 935 710	14 283 863	14 283 863
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif					
TOTAL GENERAL	42 336 892	17 783 446	24 553 446	22 461 639	22 461 639

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019 proforma	31/12/2019
Fonds propres sans droit de reprise	2 015 017	3 969 502	3 969 502
- Fonds Propres statutaires	2 015 017	2 015 017	
- Fonds Propres complémentaires		1 954 485	
Fonds propres avec droit de reprise	521 434	521 434	-31 372
- Fonds Propres statutaires			
- Fonds Propres complémentaires	521 434	521 434	
- Apports			521 434
- Legs et donations			
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs			-552 806
Ecarts de réévaluation			
Ecarts de réévaluation - biens avec droit de reprise			
Réserves	4 270 610	5 169 234	5 169 234
- Réserves légales			
- Réserves statutaires ou contractuelles		426 931	
- Réserves pour projet de l'entité	467 952	972 290	
- Réserves des ESMS sous gestion contrôlée	3 786 529	3 753 883	
- Autres réserves	16 129	16 129	
Report à nouveau	895 807	34 287	587 093
- Reports à nouveau des ESMS sous gestion contrôlée	-1 141 395	-552 806	
- Autres reports à nouveau	2 037 202	587 093	
Résultat de l'exercice	845 550	-1 193 406	-1 193 406
- Activités en gestion contrôlée	-57 418	-10 750	
- Autres activités	902 968	-1 182 656	
Situation Nette	8 548 418	8 501 051	8 501 051
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	2 446 007	2 016 425	2 016 425
Provisions réglementées	4 828	929 026	929 026
Autres fonds propres			
FONDS PROPRES	10 999 252	11 446 502	11 446 502
COMPTES DE LIAISON			
FONDS DEDIES OU REPORTEES	4 569 357	2 507 629	2 507 629
Fonds reportés liés aux legs et donations			
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement			2 224 298
Fonds dédiés	4 569 357	2 507 629	283 332
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	146 691	803 463	803 463
Provisions pour risques		45 000	45 000
Provisions pour charges (dont retraitement Prov. IFC)	146 691	758 463	758 463
DETTES	8 838 145	7 704 045	7 704 045
Emprunts obligataires et assimilés (Titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	1 436 889	1 738 332	1 738 332
Emprunts et dettes financières divers	16 719	16 719	16 719
Avances et acomptes reçus sur commande en cours			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 309 611	1 242 318	1 242 318
Dettes fiscales et sociales	4 516 320	3 313 991	3 313 991
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 634	102 624	102 624
Autres dettes	1 545 930	1 285 638	1 285 638
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	3 042	4 422	4 422
TOTAL GENERAL	24 553 446	22 461 639	22 461 639
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019 proforma	31/12/2019
Produits d'exploitation	35 791 110	33 949 930	33 678 785
Cotisations	13 820	9 645	9 645
Ventes de biens et services	1 079 480	1 429 986	1 429 986
- Ventes de biens			
<i>Ventes de marchandises</i>			
<i>Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)</i>			
<i>Ventes de dons en nature</i>			
- Ventes de prestations de service	1 079 480	1 429 986	1 429 986
<i>Travaux et Refacturations de charges locatives</i>			
<i>Prestations de Service</i>	361 052	582 986	582 986
<i>Parrainages</i>			
<i>Produits des activités annexes hors forfaits journaliers</i>	718 428	847 000	847 000
<i>Autres prestations de service</i>			
Produits de tiers financeurs	32 843 639	31 454 657	31 450 383
- Concours publics	29 108 837	27 822 630	27 822 630
<i>Prix de journée / Tarifs Journaliers</i>	22 961 721	21 561 478	21 561 478
<i>Dotation Globale de Financement</i>	6 117 428	6 261 152	6 261 152
<i>Autres produits de tarification</i>	29 689		
- Subventions d'exploitation	3 576 445	3 632 028	3 627 753
- Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable			
- Ressources liées à la générosité du public	158 357		
<i>Dons manuels</i>	84 411		
<i>Mécénats</i>	73 947		
<i>Legs, donations et assurances vie</i>			
- Contributions financières			
Production Stockée			
Production Immobilisée			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 138 589	540 171	540 171
Utilisation des fonds dédiés	715 572	271 145	
Autres produits de gestion courante	10	244 326	248 601
Charges d'exploitation	34 932 920	34 984 055	34 180 210
Achats de marchandises			
Variation de stocks de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements			
Autres achats et charges externes	9 311 231	9 331 814	9 331 814
Aides financières	3	11 013	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 807 938	1 893 347	1 893 347
Salaires et traitements	14 857 900	15 022 550	15 022 550
Charges sociales	5 535 607	6 283 015	6 283 015
Dotations aux amortissements et aux provisions			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 453 380	1 308 100	1 308 100
- Sur immobilisations : dotations de dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations de dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	106 520	264 157	264 157
Reports de fonds dédiés	1 824 948	803 845	
Autres charges d'exploitation	35 392	66 214	77 227
RESULTAT D'EXPLOITATION	858 190	-1 034 125	-501 424
Quote part de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent ou déficit transféré III			
Déficit ou excédent transféré IV			

Compte de résultat (Seconde partie)

	31/12/2020	31/12/2019 proforma	31/12/2019
Produits financiers	2 569	407	407
Produits financiers de participation			
Produits financiers autres valeurs mobilières de créances de l'actif immobilisé		7	7
Autres intérêts et produits assimilés	2 569	400	400
Reprises sur provisions et transferts de charges financières			
Différences positives de change			
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			
Charges financières	36 795	42 858	42 858
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées	36 795	42 858	42 858
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER	-34 225	-42 451	-42 451
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	823 965	-1 076 576	-543 875
Produits exceptionnels	979 931	679 241	679 241
Sur opérations de gestion	652 728	453 110	453 110
Sur opérations en capital	274 112	153 771	153 771
Reprises de provisions et transferts de charges exceptionnelles	53 091	72 360	72 360
Charges exceptionnelles	958 346	796 071	796 071
Sur opérations de gestion	937 444	465 082	465 082
Sur opérations en capital	9 452	11 659	11 659
Dotations aux amortissements et aux provisions	11 450	319 330	319 330
RESULTAT EXCEPTIONNEL	21 585	-116 831	-116 831
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
SOLDE INTERMEDIAIRE	845 550	-1 193 406	-660 706
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			271 145
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			803 845
EXCEDENT OU DEFICIT	845 550	-1 193 406	-1 193 406
TOTAL DES PRODUITS	36 773 610	34 629 578	34 629 578
TOTAL DES CHARGES	35 928 060	35 822 984	35 822 984
EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE NORMES ADMINISTRATIVES (1)

Du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020



Désignation	SESSAD 93	Foyer l'Arc-en-ciel	FAM Jacques-Cœur	IES Champigny	IEM Evoludia	Résidence l'Hacienda	CEPH Daviel	Total 2020
Produits de la tarification	3 226 955	1 296 743	2 945 381	1 545 047	2 825 713	2 899 194	1 711 395	16 450 428
Subventions d'exploitations		3 660						3 660
Autres produits	25 705	1	59 809	85	48 338	423 902	4 841	562 681
Utilisation des fonds dédiés	19 441	6 480	3 240	6 916	16 745	6 480		59 302
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 272 101	1 306 884	3 008 430	1 552 048	2 890 796	3 329 576	1 716 236	17 076 071
Autres Achats et Charges externes	658 055	321 023	606 959	498 432	879 892	438 060	413 001	3 815 422
Impôts, taxes et versements assimilés	208 125	61 594	162 673	53 135	122 224	192 353	81 510	881 614
Charges de personnel	2 232 527	762 135	1 850 923	704 211	1 327 877	2 081 962	1 092 785	10 052 420
Autres charges de gestion courante	136 439	61 612	134 749	65 526	127 663	149 095	76 048	751 132
Dotations aux provisions	43 567	2 501	10 965	5 329	9 206	9 329	11 850	92 747
Dotations aux amortissements	105 771	51 655	135 374	48 047	127 654	195 381	38 733	702 615
Reports des fonds dédiés	218 521	18 521	133 521	139 375	307 186	168 521	18 521	1 004 166
CHARGES D'EXPLOITATION	3 603 005	1 279 041	3 035 164	1 514 055	2 901 702	3 234 701	1 732 448	17 300 116
RESULTAT D'EXPLOITATION	-330 904	27 843	-26 734	37 993	-10 906	94 875	-16 212	-224 045
Produits financiers								
Charges financières			13 301			19 569		32 870
RESULTAT FINANCIER			-13 301			-19 569		-32 870
RESULTAT COURANT	-330 904	27 843	-40 035	37 993	-10 906	75 306	-16 212	-256 915
Produits exceptionnels	13 114	13 955	45 399	10 215	17 419	641	8 789	109 532
Charges exceptionnelles	21 524	1 887	2 473	2 404	4 661	2 213	1 044	36 206
Engagement à réaliser								
Reports à réaliser								
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-8 410	12 068	42 926	7 811	12 758	-1 572	7 745	73 326
RESULTAT COMPTABLE	-339 313	39 911	2 891	45 804	1 852	73 734	-8 467	-183 589
REPRISE DES RESULTATS	351 070			38 246	5 362	-28 195		366 482
RESULTAT ADMINISTRATIF	11 758	39 911	2 891	84 050	7 214	45 539	-8 467	182 894
TOTAL DES CHARGES	3 624 529	1 280 928	3 050 938	1 516 459	2 906 363	3 256 483	1 733 492	17 369 192
TOTAL DES PRODUITS	3 285 216	1 320 839	3 053 829	1 562 263	2 908 215	3 330 217	1 725 025	17 185 603
RESULTAT NET COMPTABLE	-339 313	39 911	2 891	45 804	1 852	73 734	-8 467	-183 589

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE NORMES ADMINISTRATIVES (2)

Du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020



Désignation	Report	IME Les Hortillons	Sessad 75	MAS / FAM de l'Orangerie	Foyer / FAMLe Malonnier	HoulaBaloo	Le Chalet	Total 2020
Prestation de services					38	20 790	29 204	50 032
Subventions d'exploitations	3 660					582 035	544 754	1 130 449
Produits de la tarification	16 450 428	2 649 775	1 093 951	3 615 920	5 298 764			29 108 838
Autres produits	562 681	3 871	771	224 898	365 106			1 157 327
Utilisation des fonds dédiés	59 302	8 047	4 212	6 480				78 041
PRODUITS D'EXPLOITATION	17 076 071	2 661 693	1 098 934	3 847 298	5 663 908	602 825	573 958	31 524 687
Autres Achats et Charges externes	3 815 422	709 822	244 851	1 166 714	1 672 945	144 947	168 689	7 923 390
Impôts, taxes et versements assimilés	881 614	112 285	51 220	167 880	281 978	23 439	22 107	1 540 523
Charges de personnel	10 052 420	1 405 796	646 630	2 074 386	3 384 933	329 555	329 643	18 223 363
Autres charges de gestion courante	751 132	118 671	47 027	165 141	233 713			1 315 684
Dotations aux provisions	92 747	10 041	632	9 322	9 994	754	2 304	125 794
Dotations aux amortissements	702 615	100 879	29 392	116 720	165 429	68 440	7 614	1 191 089
Report des fonds dédiés	1 004 166	68 521	63 521	407 042	18 813	25 000	28 600	1 615 663
CHARGES D'EXPLOITATION	17 300 116	2 526 015	1 083 273	4 107 205	5 767 805	592 135	558 957	31 935 506
RESULTAT D'EXPLOITATION	-224 045	135 678	15 661	-259 907	-103 897	10 690	15 001	-410 819
Produits financiers								
Charges financières	32 870	1 750			2 175			36 795
RESULTAT FINANCIER	-32 870	-1 750			-2 175			-36 795
RESULTAT COURANT	-256 915	133 928	15 661	-259 907	-106 072	10 690	15 001	-447 614
Produits exceptionnels	109 532	28 825		418 005	64 627	3 402	14	624 406
Charges exceptionnelles	36 206	2 757	2 899	8 438	32 349	10 859	131	93 639
Engagement à réaliser								
Report à réaliser								
RESULTAT EXCEPTIONNEL	73 326	26 068	-2 899	409 567	32 278	-7 457	-117	530 767
RESULTAT COMPTABLE	-183 589	159 996	12 762	149 660	-73 794	3 233	14 884	83 153
REPRISE DES RESULTATS	366 482	-147 824	6 128	-160 077	-61 955		7 250	10 005
RESULTAT ADMINISTRATIF	182 894	12 172	18 890	-10 417	-135 748	3 233	22 134	93 158
TOTAL DES CHARGES	17 369 192	2 530 522	1 086 172	4 115 643	5 802 329	602 994	559 088	32 065 940
TOTAL DES PRODUITS	17 185 603	2 690 518	1 098 934	4 265 303	5 728 535	606 227	573 972	32 149 093
RESULTAT NET COMPTABLE	-183 589	159 996	12 762	149 660	-73 794	3 233	14 884	83 153

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE NORMES ADMINISTRATIVES (3)

Du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020



Désignation	Report	Trotte Lapins	Bambini	Méli-Mélo	Ram Dam	Total 2020
Prestation de services	50 032	29 016	174 534	72 458	17 747	343 787
Subventions d'exploitations	1 130 449	493 342	971 309	380 816	600 529	3 576 445
Produits de la tarification	29 108 838					29 108 838
Autres produits	1 157 327		5 481		12	1 162 820
Utilisation des fonds dédiés	78 041					78 041
PRODUITS D'EXPLOITATION	31 524 687	522 358	1 151 324	453 274	618 288	34 269 931
Achats non stockés et autres fournitures	7 923 390	147 862	451 737	122 325	169 687	8 815 001
Impôts, taxes et versements assimilés	1 540 523	26 775	45 399	19 967	24 637	1 657 301
Charges de personnel	18 223 363	331 392	641 792	295 425	346 629	19 838 601
Autres charges de gestion courante	1 315 684					1 315 684
Dotations aux provisions	125 794		648	2 375	2 703	131 520
Dotations aux amortissements	1 191 089	12 787	33 974	66 645	7 481	1 311 976
Reports des fonds dédiés	1 615 663	26 000	52 364	24 828	78 200	1 797 055
CHARGES D'EXPLOITATION	31 935 506	544 816	1 225 914	531 565	629 337	34 867 138
RESULTAT D'EXPLOITATION	-410 819	-22 458	-74 590	-78 291	-11 049	-597 207
Produits financiers	0					0
Charges financières	36 795					36 795
RESULTAT FINANCIER	-36 795	0	0	0	0	-36 795
RESULTAT COURANT	-447 614	-22 458	-74 590	-78 291	-11 049	-634 002
Produits exceptionnels	624 406	0	51 342	59 267	666	735 680
Charges exceptionnelles	93 639	6 756	470	1 537	468	102 870
Engagement à réaliser	0					0
Reports à réaliser	0					0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	530 767	-6 756	50 872	57 730	198	632 810
RESULTAT COMPTABLE	83 153	-29 214	-23 718	-20 561	-10 851	-1 191
REPRISE DES RESULTATS	10 005	5 083	4 654			19 742
RESULTAT ADMINISTRATIF	93 158	-24 131	-23 718	-15 907	-10 851	18 550
TOTAL DES CHARGES	32 065 940	551 572	1 226 384	533 102	629 805	35 006 803
TOTAL DES PRODUITS	32 149 093	522 358	1 202 666	512 541	618 954	35 005 612
RESULTAT NET COMPTABLE	83 153	-29 214	-23 718	-20 561	-10 851	-1 191

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE

Du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020



Désignation	Total (hors siège)	Siège	Total des activités	Gestion propre	Total intermédiaire	Retraitement interne (frais de siège)	Retraitement des normes Administratives vers PCG et de périmètre	Total 2020 Version PCG	Rappel 2019 version PCG
Prestation de services	343 787		343 787	17 265	361 052			361 052	582 986
Subventions d'exploitation	3 576 445		3 576 445		3 576 445			3 576 445	3 623 094
Produits de la tarification	29 108 838		29 108 838		29 108 838			29 108 838	28 661 721
Autres produits	1 162 820	1 662 174	2 824 994	171 885	2 996 879	-1 580 354	612 677	2 029 202	3 873 316
Utilisation des fonds dédiés	78 041		78 041	637 532	715 573			715 573	
PRODUITS D'EXPLOITATION	34 269 931	1 662 174	35 932 105	826 682	36 758 787	-1 580 354	612 677	35 791 110	36 741 117
Achats non stockés et autres fourniture	8 815 001	598 545	9 413 546	146 863	9 560 409	-248 471		9 311 938	9 837 147
Impôts, taxes et versements assimilés	1 657 301	148 323	1 805 624	2 315	1 807 939			1 807 939	1 893 347
Charges de personnel	19 838 601	537 212	20 375 813	17 695	20 393 508			20 393 508	21 305 564
Autres charges de gestion courante	1 315 684		1 315 684	50 883	1 366 567	-1 331 883		34 684	2 634 231
Dotations aux provisions	131 520	9 839	141 359		141 359			141 359	264 158
Dotations aux amortissements	1 311 976	71 154	1 383 130	35 414	1 418 544			1 418 544	1 308 097
Report des fonds dédiés	1 797 055	880	1 797 935	27 015	1 824 950			1 824 950	
CHARGES D'EXPLOITATION	34 867 138	1 365 953	36 233 091	280 185	36 513 276	-1 580 354		34 932 922	37 242 544
RESULTAT D'EXPLOITATION	-597 207	296 221	-300 985	546 497	245 511			858 188	-501 427
Produits financiers				2 569	2 569			2 569	407
Charges financières	36 795		36 795		36 795			36 795	42 858
RESULTAT FINANCIER	-36 795		-36 795	2 569	-34 226			-34 226	-42 451
RESULTAT COURANT	-634 002	296 221	-337 780	549 066	211 286			823 962	-543 878
Produits exceptionnels	735 680	12 097	747 777	232 156	979 933			979 933	679 241
Charges exceptionnelles	102 870	16 836	119 706	838 639	958 345			958 345	796 069
Engagement à réaliser									803 845
Reports à réaliser									-271 145
RESULTAT EXCEPTIONNEL	632 810	-4 739	628 071	-606 483	21 588			21 588	-649 528
RESULTAT NET COMPTABLE	-1 191	291 482	290 291	-57 417	232 874			845 550	-1 193 406
REPRISE DES RESULTATS	19 742		19 742		19 742			19 742	1 303 449
RESULTAT ADMINISTRATIF	18 550	291 482	310 033	-57 417	252 615			865 292	110 043

PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont caractérisés par les données suivantes:

Total du bilan :	24 553 446 Euros
Total des produits :	36 773 610 Euros
Total des charges :	35 928 059 Euros
Excédent	845 550 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

1 INFORMATIONS GENERALES : OBJET SOCIAL, MISSIONS et MOYENS DE L'ASSOCIATION

(Article 431-2 du règlement ANC N° 2018-06)

1.1 L'ASSOCIATION « ENVOLUDIA »

ENVOLUDIA est une association de familles issue de la fusion en 2013 du GIMC (créé en 1969) et de l'APETREIMC (créée en 1978). Elle intervient dans le champ de la paralysie cérébrale : personnes IMC et polyhandicapées avec troubles moteurs prédominants, et troubles DYS. Elle est reconnue d'intérêt général et collecte des dons de la générosité du public donnant droit à déduction fiscale.

ENVOLUDIA propose des réponses adaptées à tous les âges. Elle accueille et accompagne des personnes IMC et polyhandicapées dans ses établissements : haltes-garderies et crèches pour les petits enfants, SESSAD et Instituts (IEM, IES et IME) pour les enfants et adolescents, foyers de vie, FAM et MAS pour les adultes et adultes vieillissants. Elle développe de nouveaux établissements et modes de prise en charge en fonction des besoins identifiés : accueil de jour, internat, alternat, studettes individuelles ou appartements partagés...

Ses établissements sont ouverts aux personnes touchées par la paralysie cérébrale mais l'accueil peut être étendu à toute personne dont la prise en charge mobilise des compétences professionnelles et techniques de même nature, par exemple celles atteintes de certaines maladies génétiques, évolutives, myopathies présentant des troubles neuro-moteurs.

En lien étroit avec les familles, **ENVOLUDIA** propose à chaque personne prise en charge un accompagnement sur mesure à travers un projet de vie cohérent et individuel, bâti à l'écoute de la personne accueillie et répondant à ses besoins spécifiques. Ce projet de vie mêle éducation et rééducation, médical et thérapeutique, bien-être et participation sociale.

ENVOLUDIA gère 14 établissements médico-sociaux : 7 pour adultes (3 foyers de vie, 3 FAM et 1 MAS) et 7 pour enfants et adolescents (1 IEM, 1 IES, 1 IME et 4 SESSAD). 13 sont en Ile-de-France (Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Paris) et 1 en province dans les Alpes de Haute-Provence. S'y ajoutent 6 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) accueillant des enfants IMC et polyhandicapés avec d'autres enfants valides, 5 à Paris et 1 en Seine-Saint-Denis.

Par son expertise et son professionnalisme, le personnel d'**ENVOLUDIA** développe un accueil de qualité dans le respect des valeurs portées par l'association : bienveillance, respect, engagement et entraide.

1.2 MISSIONS REALISEES:

Les axes de notre projet associatif pour 2016-2021 :

- Répondre aux besoins spécifiques de chaque usager, soutenir sa famille
- Une diversité de solutions d'accompagnement
- Un savoir-faire professionnel pluridisciplinaire
- Une prise en charge précoce du handicap

Ceci se traduit par une offre diversifiée de solutions d'accueil adaptées à chaque âge de la vie :

Petite enfance

Un concept unique qui regroupe le lieu de socialisation et le lieu thérapeutique.

- Prendre en charge dès le plus jeune âge les enfants atteints de paralysie cérébrale
- Les accueillir parmi les enfants du quartier
- Proposer une éducation thérapeutique sur mesure, quotidienne et adaptée
- Mettre en place une coordination thérapeutique pour une meilleure cohérence du suivi des enfants
- Accompagner les parents dans la construction du projet de leur enfant

Enfance et Adolescence

Le pôle Enfance-Adolescence est composé de 2 types d'activités :

Les Services d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)

- Aider l'intégration dans le milieu scolaire, familial et social
- Assurer la coordination thérapeutique avec l'école
- Soutenir et accompagner les familles

Les Instituts d'éducation motrice (IEM), les Instituts d'éducation spécialisée (IES) et les Instituts médico-éducatifs (IME)

- Valoriser l'autonomie à travers les apprentissages et l'entretien des actes du quotidien
- Favoriser la socialisation et l'éveil (sorties, jeux...) et participer au parcours éducatif
- Réaliser une rééducation neuro-motrice et proposer les aides techniques nécessaires

Adultes

ENVOLUDIA accueille des personnes adultes IMC et polyhandicapées à trouble moteur prédominant suivant différentes formules complémentaires : centre de jour, internat ou en alternat.

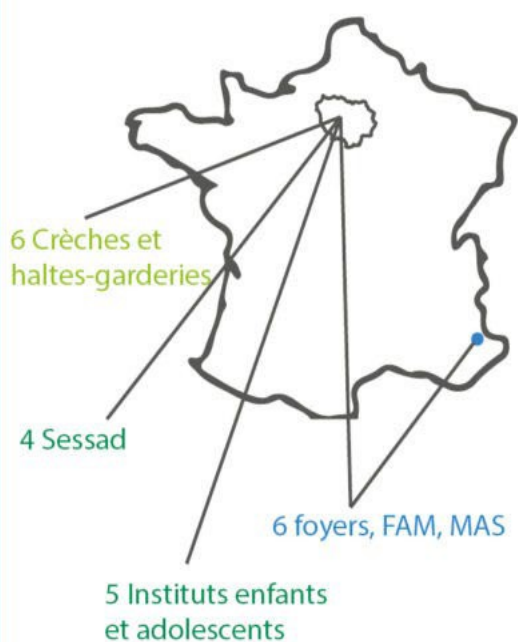
Foyers de vie, foyers d'accueil médicalisés (FAM) ou maisons d'accueils spécialisés (MAS) pour :

- Offrir des formules d'accueil individualisées au sein de structures adaptées
- Proposer des soins neuro- moteurs, un éveil corporel et des stimulations sensorielles
- Promouvoir des actions de socialisation, sorties et séjours extérieurs
- Avoir l'audace du rêve et des sports : traîneau, parapente, ski, etc.

1.3 MOYENS

Au sein de ses 20 établissements et services, les équipes pluridisciplinaires et aguerries, au nombre de 577 (nombre moyen de salariés) accompagnent au quotidien plus de 600 personnes vulnérables, tout âge confondu, **ENVOLUDIA** mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie inclusifs et épanouissants, et répartis sur 22 sites en France :

20 établissements



Ram Dam
Paris 18^e

Le Chalet
Paris 18^e

Méli-Mélo
Paris 15^e

Trotte-Lapins
Paris 15^e

Les Bambinis
Paris 14^e

HoulaBaloo
Aubervilliers

Sessad Paris
Paris 15^e

Sessad
de L'Orangerie
Aubervilliers

Sessad
Aulnay-sous-Bois

Sessad
Le Raincy

IEM Evoludia
Saint-Ouen

IEM Evoludia
Montreuil

IME Les Hortillons
Stains

IES
Champigny-sur-Marne

CEPH Daviel
Paris 13^e

MAS-FAM L'Orangerie
Aubervilliers

Foyer L'Arc-en-ciel
Gif-sur-Yvette

Foyer-FAM Le Malonnier - Les Z'Apparts

- Les Z'Apparts à Savigny-sur-Orge

- Foyer-FAM LE Malonnier à Morangis

FAM Jacques-Coeur

Savigny-sur-Orge

Résidence Hacienda - Plan-la-Croix

- Saint-Pons - Alpes-de-Haute-Provence (04)

- Faucon-de-Barcelonnette

Alpes-de-Haute-Provence (04)

sur 22 sites en France

Les modalités de financement :

Le financement du fonctionnement des établissements est assuré par les pouvoirs publics en fonction du type d'accueil proposé

- Dotations par prix de journée des Conseils Départementaux
- Dotations globales de financement ou par prix de journée de l'état à travers les Agences Régionales de Santé (ARS)
- Subventions d'exploitation ou d'équilibre par les collectivités locales et les caisses d'allocation familiale

Concernant la gestion propre les financements sont les suivants

- Dons provenant de la générosité du public
- Mécénats
- Autres produits de la gestion propre (Résidence Hacienda)

2. FAITS SIGNIFICATIFS

- **Conséquences de l'évènement Covid-19**

L'exercice 2020 a été marqué par la Covid-19. La crise économique et sanitaire, conséquence de l'état d'urgence pour pandémie liée au Coronavirus Covid-19 prononcé par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) le 30 janvier 2020, constitue un événement significatif de l'exercice.

Comme il est recommandé par l'Autorité des Normes Comptables dans sa note du 18 mai 2020, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour en exprimer les principaux impacts sur ses comptes, sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

A titre d'information spécifique et pertinente sur les conséquences de cet événement pour notre entité sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2020, il est précisé que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de notre entreprise en raison de la prise en charge de l'évènement par l'ARS et les conseils départementaux.

- **Conditions particulières d'activité pendant la période et perspectives**

Depuis mars 2020, l'association a dû lutter contre la pandémie de la COVID et des mesures d'organisations ont été mises en place (retour à domicile, cellule de crise, télétravail dans la mesure du possible, ...).

La totalité des impacts financiers du COVID a été prise en charge par l'ARS pour les établissements : maintien des dotations des établissements malgré la sous activité, versement de la prime COVID, maintien des salaires, achats en nombre de matériels sanitaires (gants, masques, blouses, solution hydro alcoolique).

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

CPOM

Du fait de la crise sanitaire, l'ARS Ile de France ainsi que les conseils départementaux de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis ont souhaité décaler l'entrée en CPOM des établissements franciliens au 01/01/2022.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 PRINCIPES ET REFERENTIELS COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- Du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité ;
- Du règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement N° 1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Du règlement N° 2019-04 de l'ANC du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le chapitre II du titre I du livre V du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du code de l'action sociale et des familles (CASF), pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L.312.1 du CASF.

3.2 AGREGATION DES COMPTES

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée (art. R314.82 CASF) et des comptes de liaison enregistrent toutes les opérations entre établissements et services.

Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, il a été effectué :

- Une sommation des différentes comptabilités,
- Une élimination des opérations internes de l'Association. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun et des prestations réciproques.
- Le résultat comptable de l'Association est déterminé par différence entre les produits et les charges.

Le résultat comptable comprend :

- Le résultat définitivement acquis des « Activités en gestion propre »,
- Les résultats sous contrôle des tiers financeurs des « Activités contrôlées ». Les résultats sous contrôle des tiers financeurs ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les autorités compétentes qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R314-52 du CASF.

En ce sens, deux niveaux de résultats apparaissent :

- Le résultat comptable, en conformité avec les principes et règles comptables en vigueur, il est arrêté par le Conseil d'Administration.
- Le résultat effectif sous-contrôle du tiers financeur, qui correspond au résultat comptable auquel on ajoute les résultats antérieurs repris pour les établissements financés par les Conseils départementaux et pour les établissements financés par l'ARS. Le résultat effectif est affecté par l'association sous réserve des règles en vigueur.

3.3 CHANGEMENT DE REGLEMENTATION COMPTABLE

L'entité a appliqué au 1er janvier 2020 les nouveaux règlements comptables suivants :

- Le règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018
- Le règlement N° 2019-04 de l'ANC du 08 novembre 2019

Ces règlements comptables sont d'application rétrospective et ont principalement impacté dans leur mise en œuvre, outre la présentation générale des comptes annuels applicable à toute personne morale de droit privé à but non lucratif, les postes suivants du bilan et du compte de résultat de l'Association :

- Les fonds propres,
- Les fonds reportés et dédiés
- Les subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables (comptes 102) ont été reclassées en subventions d'investissement (comptes 13) Les reprises au compte de résultat qui auraient été constatées sur les exercices précédents (selon nouveau règlement) ont été comptabilisés en report à nouveau.

Des lignes spécifiques distinguant les éléments relatifs aux activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée ou sous gestion propre sont présentées dorénavant dans le bilan (particulièrement pour les fonds propres avec ou sans reprise, pour le résultat, pour le report à nouveau et les réserves)

L'application de la réglementation comptable mise en place par le règlement ANC n°2018-06 et ANC 2019-04 aux opérations en cours n'a pas modifié les comptes des exercices antérieurs.

3.4 REGLES D'EVALUATION D'AMORTISSEMENTS ET DE DEPRECIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE (NOTE 1)

(Art 834-3 du règlement ANC 2014-03)

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production, les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation n'étant pas inclus dans ce coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Constructions :	30 à 50 ans
Agencements et aménagements :	5 à 20 ans
Mobilier de bureau :	3 à 5 ans
Matériel informatique :	1 à 5 ans

Application des règlements CRC 2002 -10 et CRC 2004 -06 applicables en France relatifs aux acquisitions significatives :

- Immobilisations acquises avant le 01 janvier 2007 : les immobilisations et principalement les immeubles avaient pu être retraités au cours de l'exercice 2006 selon la méthode des composants.
- Immobilisations acquises depuis le 01 janvier 2007 : Décomposition pour les acquisitions significatives.

3.5 PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est alors constituée.

La méthode retenue pour les cessions est le coût unitaire moyen pondéré (CUMP). Les placements réalisés correspondent à des placements non risqués en capital.

3.6 STOCKS

Les stocks sont des actifs détenus pour être vendus dans le cours normal de l'activité, ou en cours de production pour être vendus, ou destinés à être consommés dans le processus de production ou de prestations de services, sous forme de matières premières ou de fournitures.

Les stocks sont évalués selon la méthode du « Premier entré, Premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et frais accessoires (hors frais d'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.7 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les principales créances sont relatives au prix de journée ou à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée.

3.8 PROVISIONS (NOTE 5)

La direction de l'Association, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

Les provisions (hors provisions réglementées CASF) sont constatées dès lors qu'il existe une obligation légale, réglementaire, conventionnelle ou reconnue par l'établissement, vis-à-vis d'un tiers, dont il est certain ou probable qu'elle entraînera une sortie de ressources au profit de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et qu'une estimation fiable peut être réalisée.

3.9 FONDS PROPRES (NOTE 4)

Conformément à l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 et à l'article 431-5 du règlement ANC 2018- 06, l'activité sociale et médico-sociale est présentée dans un tableau de variation, distinctement de l'activité en gestion propre dans une subdivision spécifique pour les postes suivants :

- Réserves
- Report à nouveau
- Excédent ou déficit de l'exercice.

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat linéairement au même rythme que les actifs subventionnés.

3.10 FONDS DEDIES (NOTE 6A ET 6B)

(Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés » (Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

Les fonds dédiés sont constitués des montants non utilisés provenant des contributions accordées par l'autorité de tarification suivantes avec leur accord :

- Les contributions financières pour financer le renouvellement des immobilisations en vertu de l'article D314-206 du code de l'action sociale et des familles ;
- Les autres contributions accordées par l'autorité de tarification. Ces fonds dédiés sont dénommés « fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS ».

Sont aussi inscrits, le cas échéant, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- Subventions d'exploitation,
- Contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Pour les contributions financières reçues des autorités de tarification, les montants comptabilisés auparavant en « provision règlementée pour renouvellement des immobilisations » ont été reclassés en fonds dédiés conformément aux dispositions du règlement n°2019-04.

3.11 RESERVES (NOTE 5)

Les réserves suivantes sont inscrites au compte 106 « réserves ». Ce sont les excédents affectés durablement à l'entité jusqu'à décision contraire des organes compétentes :

Poste 1068 : Réserves pour projet de l'entité (ancienne réserve pour projet associatif)

Poste 10685 : Réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :

Subdivision :

- Poste 106852 : Excédents affectés à l'investissement
- Poste 106855 : Excédent affecté à la couverture du besoin en fonds de roulement
- Poste 106856 : Réserve de compensation des déficits
- Poste 106857 : Réserve de compensation des charges d'amortissement

3.12 REPORT A NOUVEAU ET RESULTATS (NOTES 4 ET 11)

- Report à Nouveau :

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire qui approuve en N les comptes de l'exercice N-1, le déficit ou l'excédent des activités propres de l'association de l'exercice N-1 peut être affecté en report à nouveau ainsi que l'affectation des résultats N-1 des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée et ayant signé un CPOM.

Ce poste comporte au 31 décembre les lignes suivantes :

- Report à nouveau des activités sous gestion propre pour un montant total de – 1 141 395 €
- Report à nouveau des activités sous gestion contrôlée pour un montant total de + 2 037 202 €

Les retraitements et affectations sont présentés ci-dessous :

- Résultats de l'exercice :

Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée : + 902 967,81 €
dont réserves pour projet de l'entité sous gestion propre : - 57 418,22 €

- Précision résultat net comptable / résultat administratif

Le résultat net comptable de l'exercice apparaissant au passif du bilan ne reprend pas le résultat de l'exercice N-2.

Le résultat administratif de l'exercice est présenté pour chaque établissement (voir dernière ligne du compte de fonctionnement Gestion contrôlée) et correspond au cumul du résultat repris de N-2 et du résultat provisoire de l'exercice en cours soumis à contrôle de l'autorité de tarification.

3.13 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées sont des provisions qui ne répondent pas à la définition du plan comptable général et qui sont constituées en vertu d'un niveau supérieur spécifique législatives ou réglementaires (CASF).

Conformément aux décisions de l'autorité de tarification, les provisions suivantes peuvent être constituées et sont mouvementées en fonction des décisions de celle-ci ; elles concernent :

- Des provisions règlementées destinées à renforcer la couverture du BFR Poste 141000
- Des provisions règlementées pour produits financiers des ESMS : Poste 148300
- Des provisions afférentes aux plus-values nette d'actif : Poste 148600
- Des provisions règlementées pour renouvellement des immobilisations : Poste 142000

(après accord de l'autorité de tarification et dans les enveloppes limitatives de crédits selon M22 bis – NB : Poste 142 non repris dans le règlement ANC 2019-04)

4.ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

Les entreprises qui ne provisionnent pas dans leur compte les engagements de retraite, ce qui est le cas doivent indiquer les montants correspondant en annexe (art. 531-2/9 et 531-3 du PCG). Les engagements de retraite ont été évalués à un montant de 1 367 812 euros. Ces provisions sont opérées en vertu du code de l'action sociale l'article R314-228 Créé par Décret n°2016-1815 du 21 décembre 2016 - art. 2 qui précise que :

Les économies réalisables sur des charges de personnel sont employées en priorité au provisionnement adéquat des charges afférentes aux départs à la retraite et au compte épargne-temps.

La dette actuarielle mesure l'engagement actualisé de l'entreprise rapporté à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation. Il s'agit de la part relative aux droits passés à la date du 31/12/2020

Paramètres retenus :

Méthode d'évaluation : rétrospective prorata temporis

Taux d'actualisation : 1%

Table de mortalité : TV 02/16

Intégralité du personnel et taux de charges retenu de 55.5%

Le départ est prévu sauf dérogation individuelle à 65 ans.

Taux de rotation du personnel : Taux de turn-over faible

Certains retraitements effectués intitulés « retraitements PCG » dont le détail figure ci-dessous ont concerné majoritairement les provisions pour indemnités de départ en retraite à hauteur de 612 KE, autorisées par les autorités de contrôle mais non admises dans le cadre de la réglementation actuelle.

Retraitements de mise en conformité avec le PCG : 612 677 euros

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT –

Annexes

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX ENTITES FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

5.1.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD Note 16-)

Les entités qui font appel à la générosité du public sont tenues de présenter un Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).

Dans le cadre du nouveau règlement un nouvel état est créé : le Compte de résultat par Origine et Destination (CROD), qui constitue la présentation analytique du compte de résultat par nature. Il présente dans une colonne séparée les ressources et les emplois issus de la générosité du public, qui viennent alimenter directement le CER.

Le CROD donne le résultat de la générosité du public sur l'exercice. Il reprend également les rubriques du résultat global de l'association.

5.1.2 COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (CER Note 17)

Le CER reprend uniquement les opérations liées à la générosité du public contenues dans le CROD.

Il permet de fournir le montant des ressources liées à la générosité du public non utilisées en fin d'exercice en ajoutant au résultat de la générosité du public obtenu par le CROD :

- Le montant des ressources non utilisées issues de l'appel à la générosité du public de l'exercice précédent
- L'impact des investissements et désinvestissements réalisés au moyen de la générosité du public

- CROD : Compte de résultat par objet de destination : Note 16
- CER : Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public : Note 17

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 LOI RELATIVE AU VOLONTARIAT ASSOCIATIF

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006, relative au volontariat associatif, la rémunération totale des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit être publiée dans le compte financier. Leur montant global annuel s'est élevé à 348 835 euros étant précisé que les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés.

6.2 HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes facturés en 2020 s'est élevé à 33 000 € HT y compris les travaux entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission.

6.3 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS (NOTE 13)

Le détail des charges et produits exceptionnels de l'exercice sont annexés en note 13.

6.4 BILAN FINANCIER (NOTE 9)

Le bilan financier est annexé en note 9 .

7. TABLE DES ANNEXES

7.1 ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Note 1 - Tableau des Immobilisations

	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions / Rebutis	Réévaluation	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et de développement	324 818									324 818
Autres immobilisations incorporelles	654 863	3 600								658 463
Ecart d'acquisition										
Immobilisations incorporelles	979 681	3 600								983 281
Terrains	305 372									305 372
Constructions	11 872 973	80 160						173 670		12 126 804
Installations techniques matériel et outillage	3 092 031	89 230	-599							3 180 663
Installations générales, aménagements divers	3 558 085	398 062						132 952		4 089 100
Matériel de transport	1 328 681	167 063	-28 058							1 467 686
Matériel de bureau et informatique	1 378 406	50 674							9 241	1 438 321
Mobilier	1 142 494	40 776								1 183 270
Autres immobilisations corporelles										
Immobilisations corporelles en cours	399 831	75 988						-306 623		169 196
Avances et acomptes										
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés										
Immobilisations corporelles	23 077 873	901 953	-28 657						9 241	23 960 411
Participations										
Prêts										
Autres titres et immobilisations financières	310 823	2 136	-109							312 849
Immobilisations financières	310 823	2 136	-109							312 849
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	24 368 376	907 689	-28 766						9 241	25 256 541

Note 2 - Tableau des Amortissements des Immobilisations

	Valeur brute début exercice	Dotations	Diminutions et Reprises	Réévaluation	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et de développement	317 073	4 678								321 751
Autres immobilisations incorporelles	484 926	49 313								534 239
Ecart d'acquisition										
Amortissements immobilisations incorporelles	802 000	53 991								855 990
Terrains										
Constructions	8 365 237	456 586							16 859	8 838 682
Installations techniques matériel et outillage	2 093 394	262 350	-599							2 355 145
Installations générales, aménagements divers	2 451 254	222 511								2 673 765
Matériel de transport	824 043	176 235	-28 058							972 220
Matériel de bureau et informatique	904 583	196 339								1 100 923
Mobilier	750 090	91 991								842 081
Autres immobilisations corporelles										
Amortissements immobilisations corporelles	15 388 601	1 406 013	-28 657						16 859	16 782 816
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	16 190 600	1 460 003	-28 657						16 859	17 638 806

Note 3 - Etat des Créances et Dettes

ETAT DES CREANCES	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	245 402	(0)	245 402
Clients douteux			
Usagers, clients et comptes rattachés	7 663 367	7 663 367	
Créances reçues par legs ou donations destinés à être cédés			
Personnel & comptes rattachés	68 365	68 365	
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	267 971	267 971	
Etat et collectivités publiques	600 683	600 683	
Groupe et associés			
Autres créances	215 053	215 053	
Charges constatées d'avance	163 610	163 610	
TOTAL GENERAL	9 224 450	8 979 048	245 402
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES	DEGRE D'EXIGIBILITE			
	Montant brut	1 an au plus	à plus d'un an moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt obligataire (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 436 889	245 708	735 124	456 058
Emprunts et dettes financières divers (2)	16 719	1 475		15 245
Dettes des legs ou donations				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 309 611	1 309 611		
Personnel & comptes rattachés	1 304 872	1 304 872		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	1 529 128	1 529 128		
Etat et collectivités publiques	1 682 320	1 682 320		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 634	9 634		
Groupes et associés				
Autres dettes	1 545 930	1 545 930		
Produits constatés d'avance	3 042	3 042		
TOTAL	8 838 145	7 631 719	735 124	471 303
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	602 280			

Note 4 - Tableau de variation des fonds propres

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES (hors activités ESMS)	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	3 969 502,00			1 954 484,98	2 015 017,02
Fonds propres avec droit de reprise	521 434,00				521 434,00
Ecart de réévaluation					-
Réserves	426 930,96			426 930,96	-
Report à nouveau	- 115 897,64		2 664 642,94	511 544,34	2 037 200,96
Excédent ou déficit de l'exercice	- 10 750,00	10 750,00		57 418,00	- 57 418,00
Situation nette	4 791 219,32	10 750,00	2 664 642,94	2 950 378,28	4 516 233,98
Fonds propres consommables					-
Subventions d'investissement					-
Provisions réglementées					-
TOTAL	4 791 219,32	10 750,00	2 664 642,94	2 950 378,28	4 516 233,98

**VARIATION DES FONDS PROPRES ET AUTRES POSTES SPECIFIQUES SOUS GESTION
CONTROLEE DES ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES**

VARIATIONS DES FONDS PROPRES (activités ESSMS)	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres avec droit de reprise	4 742 302,30	110 661,00	-	582 354,00	4 270 609,30
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée : - Report à nouveau - Report à nouveau dont la prise en charge est différée - Report à nouveau des charges rejetées	150 184,94			- 1 291 580,00	- 1 141 395,06
TOTAL	4 892 487,24	110 661,00		- 709 226,00	3 129 214,24
Résultats des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée Excédent ou déficit de l'exercice	- 1 182 656,00	1 182 656,00	902 968,00		902 968,00
SITUATION NETTE	3 709 831,24				4 032 182,24
Situation nette globale	8 501 050,56				8 548 416,22

Note 5 - Provisions & Dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice Proforma	Dotation exercice	Reprise exercice utilisée	Reprise exercice non utilisée	Autres mouvements	Montant fin exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES						
Amortissements dérogatoires						
Prov. réglementées pour renouvellement des immos	929 026		-53 091		-875 935	0
Prov. pour équilibre de la section d'investissement						
Prov. s/ différence de réalisation - actifs immo		4 828				4 828
Provision liée à l'Effort de Construction						
Provision pour couverture de BFR						
Prov. s/ différence de réalisation - actifs circulants						
Autres provisions réglementées						
TOTAL	929 026	4 828	-53 091		-875 935	4 828
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour litiges salariaux						
Provisions pour risques						
Provisions pour charges						
Provisions pour départ à la retraite	557 229	106 520	-51 072		-612 677	0
Provisions pour fonds dédiés à l'ARTT & CET						
Provisions pour fermeture & restructuration						
Autres provisions pour risques et charges	246 234		-99 543			
TOTAL	803 463	106 520	-150 615		-612 677	146 691
DEPRECIATIONS						
Sur immobilisations :						
- incorporelles						
- corporelles						
- financières						
Sur stocks et en cours						
Sur comptes clients	158 485		-13 845			144 640
Autres dépréciations	7 199		-7 199			
TOTAL	165 684		-21 044			144 640
TOTAL GENERAL	1 898 173	111 348	-224 749		-1 488 612	296 159
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation		106 520	-150 615			
- financières						
- exceptionnelles		4 828	-74 134			
- provision pour impôts						

Note 6 a- Fonds Dédiés

VARIATIONS DES FONDS DEDIES ISSUES DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS (689)	UTILISATIONS (789)		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification :	2 224 298	1 562 649	699 908	-	- 165 769	2 921 270	-
Rénovation du FAM Jacques Cœur / GP	884 572		622 692			261 880	
IES Champigny / Projet PNP et entité / ARS	50 810	118 521	3 194			166 137	
IES Champigny / CNR alloués (formations et autres) / ARS	19 858		3 721			36 991	
IES Champigny / Travaux / ARS		20 854			25 000	25 000	
Foyer Arc en Ciel / Projet PNP et entité / CD91	56 579	18 521	6 480		30 000	98 620	
Rés. Hacienda / Projet PNP et entité / CD04	95 088	18 521	6 480			107 129	
Rés. Hacienda / Travaux / CD04		150 000				150 000	
IEM Evoludia / Rénovation bâtiments / ARS	360 769	250 000			- 330 769	280 000	
IEM Evoludia / Projet PNP / ARS	115 625	18 521	3 785			130 361	
IEM Evoludia / CNR alloués (formations) / ARS	19 200	38 665	12 961			44 905	
SESSAD 93 / Projet PNP / ARS	136 648	18 521				155 169	
SESSAD 93 / CNR alloués (formations) / ARS	54 540		19 441			35 099	
SESSAD 93 / Travaux / ARS		200 000			30 000	230 000	
IME Les Hortillons / Projet PNP / ARS	61 790	18 521				80 311	
IME Les Hortillons / CNR alloués (formations) / ARS	11 956		7 222			4 733	
IME Les Hortillons / Travaux Balnéothérapie / ARS		50 000				50 000	
SESSAD 75 / Projet PNP et entité / ARS	32 318	63 521				95 839	
SESSAD 75 / CNR alloués (formations) / ARS	13 034		4 212			8 822	
PPE / Fonds publics et territoires / CAF 75	90 020					90 020	
MAS FAM Orangerie / Projet PNP / ARS	104 311	37 042	6 480			134 872	
MAS FAM Orangerie / CNR alloués (formations) / ARS	16 330					16 330	
MAS FAM Orangerie / Travaux / ARS		370 000			40 000	410 000	
Foyer FAM Le Malonnier / Projet PNP / ARS	36 467	18 521				54 987	
FAM Jacques Cœur / Projet PNP / CD91	62 184	18 521	3 240			77 465	
FAM Jacques Cœur / Formations / ARS	2 200					2 200	
FAM Jacques Cœur / Travaux / CD91		115 000			40 000	155 000	
CEPH Daviel / Projet PNP / ARS		18 521				18 521	
Siège / Projet PNP / ARS		880				880	
Subventions d'exploitation (1)	-	234 992	-	-	-	234 992	
Houlabaloo / Travaux / Subventions		25 000				25 000	
Trotte Lapins / Projet Handicap / CAF		26 000				26 000	
Bambini / Projet Handicap / CAF		52 364				52 364	
Méli Mélo / Projet Handicap / CAF		24 828				24 828	
Le Chalet / Projet Handicap / CAF		28 600				28 600	
Ram Dam / Projet Handicap / CAF		78 200				78 200	
Ressources liées à la générosité du public (1)	283 333	27 307	15 663		76 416	371 393	
dont Association Gestion Propre	275 622	27 015	14 839		80 532	368 330	
dont Houlabaloo	184					184	
dont IME Les Hortillons	3 411		824			2 587	
dont Foyer FAM Le Malonnier	4 116	292			- 4 116	292	
TOTAL	2 507 630	1 824 948	715 572	-	- 89 352	3 527 654	-

(1) Les lignes sont détaillées par projet ou catégorie de projet

Note 6 b- Fonds Dédiés et Provisions pour renouvellement des immobilisations

Transfert du poste Provision pour renouvellement des immobilisations vers les fonds dédiés en application du règlement ANC 2019-04

VARIATIONS DES FONDS DEDIES ISSUES DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Augmentations	Diminutions	Transferts en FD au cours de l'exercice	Total	Montant transféré en fonds dédiés
						Montant global
	929 025	-	53 091		1 041 703	1 041 703
IEM Evolutia - Travaux divers financés	200 528		15 917	330 769	515 380	515 380
IES de Champigny - Travaux divers financés	69 101		9 315	- 25 000	34 786	34 786
Foyer Arc en Ciel - Travaux divers financés	30 000			- 30 000	-	-
Résidence Hacienda - Travaux toiture	50 000				50 000	50 000
SESSAD 75 - Travaux divers financés	41 760				41 760	41 760
IME Les Hortillons - Travaux financés à l'ouverture	109 375		21 875		87 500	87 500
CEPH Daviel - Eléments de reprise	276 897				276 897	276 897
MAS / FAM Orangerie - Travaux divers financés	40 000			- 40 000	-	-
FAM Jacques - Travaux de réhabilitation	40 000			- 40 000	-	-
SESSAD 93 - Travaux divers financés	71 364		5 984	- 30 000	35 380	35 380
						-
TOTAL	929 025	-	53 091		1 041 703	1 041 703

Entité juridique	ENVOLUDIA
Etablissement	Consolidation - ENVOLUDIA

Période	31/12/2020
Page	A6

Note 7 - Charges à Payer

Rubriques	Montant Net
Emprunt obligataires	
Emprunts - Intérêts courus	4 042
Trésorerie - Intérêts courus à payer	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 042
Emprunts et dettes financières divers - Intérêts courus	
Comptes courants - Intérêts à payer	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs d'exploitation - Factures non parvenues	374 112
Dettes provisionnées pour congés à payer, RTT, autres congés et charges sociales et fiscales liées	1 840 342
Personnel - autres charges à payer	109 155
Etat - autres charges à payer	12 200
Dettes fiscales et sociales	1 961 697
Fournisseurs d'immobilisation - Factures non parvenues	
Clients - avoirs à établir	
Divers - charges à payer	-2 004
Autres dettes	-2 004
TOTAL	2 337 847

Note 8 - Produits à recevoir

Rubriques	Montant Net
Créances rattachés à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	1 662 188
Fournisseurs - RRR à obtenir et avoirs non reçus	40 192
Personnel - produits à recevoir	
Organismes sociaux IJSS	39 320
Etat Produits à recevoir	
Subvention à recevoir	
Comptes courants produits à recevoir	
Divers - produits à recevoir	34 050
Autres créances	113 562
Valeur mobilières de placement	
Placements - Intérêts courus à recevoir	
TOTAL	1 775 749

Note 9 - Bilan Financier

BIENS		N	N-1	FINANCEMENTS		
Biens stables				Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes		983 281	979 681	Apports, dotations, réserves et fonds propres	3 020 532	5 479 356
Immobilisations corporelles brutes				Réserves affectées à l'investissement	1 156 763	1 583 694
- Terrains		305 372	305 372	Réserve de compensation des charges d'amort.	20 000	20 000
- Agencements				Subventions d'investissement	2 446 007	2 016 425
- Constructions		12 126 804	11 872 973	Provisions réglementées	1 041 704	929 026
- Installations, matériels et outillages		3 180 663	3 092 031	Provisions réglementées des plus values nettes d'actifs	4 828	
- Autres immobilisations corporelles		8 178 377	7 407 666	Fonds dédiés immobilisations	2 514 044	1 198 896
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours		169 196	399 831	Emprunts - dettes financières	1 446 064	1 749 179
Immobilisations en cours - part investissement PPP				Dépôts et cautionnements reçus	1 475	1 475
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				Amortissements des immobilisations		
Immobilisations financières		312 849	310 823	- Incorporelles	855 990	802 000
Amortissement comptables excédentaires différés				- Agencements des terrains		
Charges à répartir				- Constructions	8 838 682	8 365 237
Autres				- Installations, matériels et outillages	2 355 145	2 093 394
				- Autres immobilisations corporelles	5 588 988	4 929 970
				Dépréciations des immobilisations		
				Dépenses refusées par l'autorité de tarification		
				Autres	2 037 202	587 093
TOTAL II		25 256 541	24 368 376	TOTAL I	31 327 425	29 755 743
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NÉGATIF (I-II)				FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	6 070 883	5 387 367
Actifs stables d'exploitation				Financements stables d'exploitation		
Reports à nouveau déficitaires		1 237 829	2 161 590	Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	1 556 182	1 556 182
Résultat déficitaire			1 193 406	Réserves de compensation des déficits	1 053 584	1 020 939
Créances Glissantes				Résultat excédentaire	845 550	
				Résultat excédentaire sous contrôle de tiers financeurs	1 525 206	2 037 007
				Provisions pour risques et charges	146 691	803 463
				Fonds dédiés d'exploitation	1 013 609	1 308 734
Autres				Dépréciation des stocks et créances	144 640	165 684
TOTAL IV		1 237 829	3 354 996	Autres		
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NÉGATIF (III-IV)				TOTAL III	6 285 461	6 892 008
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NÉGATIF				FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	5 047 632	3 537 012
Valeurs d'exploitation				FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	11 118 515	8 924 379
Avances et acomptes versés		74 017	68 433	Dettes d'exploitation		
Organismes payeurs, usagers		7 663 367	8 746 100	Fournisseurs d'exploitation	1 309 611	1 242 318
Créances diverses d'exploitation		1 152 071	1 482 977	Dettes fiscales et sociales	4 516 320	3 313 991
Créances irrécouvrables en non-valeur				Dettes diverses d'exploitation	1 530 292	1 266 309
Charges constatées d'avance		163 610	158 488	Produits constatés d'avance	3 042	4 422
Dépenses pour congés payés		1 428 771	428 223	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Autres				Fonds en dépôt par les résidents	15 637	19 329
TOTAL VI		10 481 836	10 884 222	Autres		
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)		3 106 933	5 037 852	TOTAL V	7 374 903	5 846 369
Liquidités				EXCÉDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)		
Valeurs mobilières de placement		308	308	Financements à court terme		
Disponibilités		8 026 978	3 993 240	Fournisseurs d'immobilisations	9 634	102 624
Régie d'avance				Fonds des majeurs protégés		
				Concours bancaires courants	2 027	
				Ligne de trésorerie		
Comptes de liaison trésorerie				Intérêts courus non échus	4 042	4 397
TOTAL VIII		8 027 286	3 993 548	Autres		
TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)		8 011 582	3 886 526	Comptes de liaison trésorerie		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)		45 003 492	42 601 142	TOTAL VII	15 704	107 021
				TRÉSORERIE NÉGATIVE (VIII-VII)		
				TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	45 003 492	42 601 142

Note 11 - Tableau de détermination du résultat effectif global

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat comptable sous gestion Propre	902 967,81	-1 182 656,46
Résultat comptable sous gestion contrôlée	-57 418,22	-10 750,00
Résultat comptable	845 549,59	-1 193 406,46
Reprise du résultat Antérieur	19 741,73	1 303 448,38
Résultat effectif Global	865 291,32	110 041,92
dont Résultat effectif sous gestion Propre	902 967,81	120 791,92
dont Résultat effectif sous gestion contrôlée	-37 676,49	-10 750,00

Note 12 - Charges et Produits Constatés d'Avance

Charges Constatées d'Avance	31/12/2020	31/12/2019
Locations, Maintenance, abonnements	163 609	158 488
TOTAL	163 609	158 488

Produits Constatés d'Avance	31/12/2020	31/12/2019
Subventions		
Financement des activités associatives		
Autres - Remboursements de locations	3 042	4 422
TOTAL	3 042	4 422

Note 13 - Résultat exceptionnel

Résultat Exceptionnel	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Impact	Produits	Charges	Impact
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	7 911	7 618	293	14 406	5 476	8 931
Immobilisations financières						
QP de subventions des actifs cédés	263 978		263 978	133 185		133 185
Autres opérations exceptionnelles en capital	2 223	1 833	389	6 179	6 184	-4
Opérations en capital	274 112	9 452	264 660	153 771	11 659	142 112
Aux amortissements excep. des immo.		6 623	-6 623		34 330	-34 330
Aux amortissements dérogatoires						
Aux prov. réglementées	53 091	4 828	48 263	72 360	285 000	-212 640
Aux prov. pour risques et charges except.						
Aux dépréciations exceptionnelles						
Dotations et reprises	53 091	11 450	41 640	72 360	319 330	-246 971
Pénalités et amendes		1 838	-1 838		68	-68
Dons, libéralités		200	-200		200	-200
Autres charges exceptionnelles (à détailler)						
Régularisation Créances CPAM				323 885		
Régularisation CNR CEPH Daviel (suite absorption)					290 839	
Regularisation Loyer Foyer-FAM Le Malonnier		622 692	-622 692	8 937		8 937
Elements exceptionnels divers	965	813	152	2 080	137	1 942
Avis à tiers détenteurs (prélèvements impôts)	203 626	203 348	278			
Charges et Produits sur exercices antérieurs courantes	76 612	108 553	-31 941	118 208	173 838	-55 630
Régularisations dégrèvement charges patronales	371 524		371 524			
Opérations de gestion	652 728	937 443	-284 716	453 110	465 082	-45 019
TOTAL	979 930	958 345	21 585	679 241	796 072	-149 878

Note 14 :- Effectifs au 31 décembre 2020

Nombre moyen de salariés	
Direction et Cadres des établissements	88
Administration générale	18
Service Généraux	58
Rééducateurs	89
Socio-éducatif	200
Soin	124
TOTAL	577

Note 16 Compte de résultat par objet de destination-(CROD)

A - Produits et Charges	31/12/2020		31/12/2019	
	Total	Dont Générosité Publique	Total	Dont Générosité Publique
1. Produits liés à la générosité du public	158 357	238 890	252 037	244 326
1.1. Cotisations sans contrepartie				
1.2. Dons, Legs et Mécénat	158 357	158 358	252 037	244 326
- Dons manuels	84 411	84 411	79 507	71 796
- Legs donations et assurances-vie				
- Mécénat	73 947	73 947	172 530	172 530
1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		80 532		
2. Produits non liés à la générosité du public	2 075 809		2 499 899	
2.1. Cotisations avec contrepartie	13 820		9 645	
2.2. Parrainage des entreprises				
2.3. Contributions financières sans contrepartie				
2.4. Autres produits non liés à la générosité du public	2 061 989		2 490 254	
3. Subventions et autres concours publics	32 685 282		31 450 383	
4. Reprises des provisions et dépréciations	1 138 589		152 550	
5. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	715 572	67 374	271 145	
Total des Produits par Origine	36 773 610	306 264	34 626 014	244 326
1. Missions Sociales	32 576 554	177 569	33 094 913	150 844
1.1. Réalisées en France	32 576 554	177 569	33 094 913	150 844
- Actions réalisées directement	32 576 554	177 569	33 094 913	150 844
- Versements à d'autres organismes agissant en France				
1.2. Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées directement				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds	25 796	25 796	39 543	39 543
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	25 796	25 796	39 543	39 543
2.2. Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de fonctionnement	1 382 791		1 823 686	
4. Dotations aux provisions et dépréciations	117 970		57 433	
5. Impôts sur les Bénéfices				
6. Reports en Fonds dédiés de l'exercice	1 824 948	14 840	803 845	
Total des Charges par Destination	35 928 060	218 205	35 819 420	190 387
Excédent ou Déficit	845 550	88 060	-1 193 406	53 939

B - Contributions Volontaires en Nature	31/12/2020		31/12/2019	
	Total	Dont Générosité Publique	Total	Dont Générosité Publique
1. Contributions Volontaires liées à la générosité du public				
1.1. Bénévolat				
1.2. Prestations en nature				
1.3. Dons en Nature				
2. Contributions Volontaires non liées à la générosité du public				
2.1. Prestations en nature				
2.2. Dons en Nature				
3. Concours publics en nature				
3.1. Prestations en nature				
3.2. Dons en Nature				
Total des Produits par Origine				
1. Contributions Volontaires aux Missions Sociales				
1.1. Réalisées en France				
1.2. Réalisées à l'étranger				
2. Contributions Volontaires à la recherche de fonds				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public				
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés				
3. Contributions Volontaires au fonctionnement				
Total des Charges par Destination				

Note 17 - Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER)

Emplois par destination	31/12/2020	31/12/2019	Ressources par origine	31/12/2020	31/12/2019
1. Missions sociales	177 569	150 844	1. Produits liés à la générosité du public	238 890	244 326
1.1. Réalisées en France	177 569	150 844	1.1. Cotisations sans contrepartie	-	-
- Actions réalisées directement	177 569	150 844	1.2. Dons, Legs et Mécénat	158 358	244 326
- Versements à d'autres organismes agissant en France	-	-	- Dons manuels	84 411	71 796
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs donations et assurances-vie	-	-
- Actions réalisées directement	-	-	- Mécénat	73 947	172 530
2. Frais de recherche de fond	25 796	39 543	1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	80 532	-
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	25 796	39 543	Total des Ressources	238 890	244 326
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	-	-	2. Reprises des provisions et dépréciations	-	-
3. Frais de fonctionnement	-	-	3. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	67 374	-
Total des Emplois	203 365	190 387	Déficit de la Générosité du Public de l'exercice	-	-
4. Dotations aux provisions et dépréciations	-	-	TOTAL	306 264	244 326
5. Reports en Fonds dédiés de l'exercice	14 840	-	Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (Hors fonds dédiés)	275 622	221 683
Excédent de la Générosité du Public de l'exercice	88 060	53 939	Dons figurant en attente en 2019	7 711	
TOTAL	306 264	244 326	(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	88 060	53 939
			(+) Investissement ou (-) Désinvestissements nets liés à la générosité du public		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (Hors fonds dédiés)	371 393	275 622
Contributions Volontaires en Nature	31/12/2020	31/12/2019	Contributions Volontaires en Nature	31/12/2020	31/12/2019
1. Contributions Volontaires aux Missions Sociales	-	-	1. Contributions Volontaires liées à la générosité du public	-	-
1.1. Réalisées en France			1.1. Bénévolat		
1.2. Réalisées à l'étranger			1.2. Prestations en nature		
2. Contributions Volontaires à la recherche de fonds	-	-	1.3. Dons en Nature		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			Total des Produits par Origine	-	-
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
3. Contributions Volontaires au fonctionnement	-	-			
Total des Charges par Destination	-	-			
Fonds dédiés liés à la générosité du public	31/12/2020	31/12/2019			
Fonds dédiés en début d'exercice	283 333	229 921			
(-) Utilisation	-15 663	-78 390			
(+) Report	103 723	131 802			
Fonds dédiés en fin d'exercice	371 393	283 333			